

Charlesbourg, le 6 mai 2005

Madame Monique Gélinas
Service de la coordination et du soutien aux commissions
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
Édifice Lomer-Gouin
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10
Québec (Québec) G1R 6A6

OBJET : Réponses à la question posée le 28 avril 2005 par un citoyen suite aux audiences publiques pour le projet de réaménagement à quatre voies séparées de la route 175 entre les km 60 et 84 à Stoneham-et-Tewkesbury / Projet n° : 20-3972-9902
N/Réf. :: 20050506-14

Madame,

Voici la réponse à une question posée par un citoyen que vous nous avez fait parvenir le 28 avril dernier.

Le propriétaire d'un chalet situé près du kilomètre 68 (distance approximative de 100 mètres par rapport à la nouvelle route), se préoccupe du climat sonore et de la quiétude de cet endroit. À cet effet, il se demande si le promoteur pourrait envisager de faire passer la route plus à l'est, soit plus près de la montagne. Dans le cas où la réponse serait négative, quelles seraient les contraintes associées à cette proposition ?

Suite aux commentaires de plusieurs personnes recueillis lors des journées d'information qui ont eu lieu à Stoneham les 21 et 23 février 2005, nous avons modifié le tracé et l'avons déplacé légèrement vers l'est, donc vers la montagne. À la hauteur du kilomètre 68, le déplacement vers l'est a été d'environ 25 mètres, c'est le maximum qui a pu être fait. Il est toujours prévu d'aménager un écran anti-bruit d'un mètre de hauteur sur 1 260 mètres de long afin de protéger les résidences situées dans ce secteur et de maintenir leur niveau sonore Leq 24h à 55 dBA ou moins, tel que spécifié par la politique du ministère des Transports sur le bruit routier.

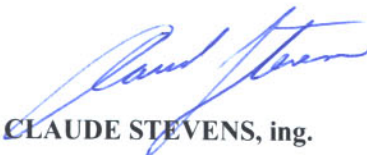
Le tracé proposé actuellement dans ce secteur empiète déjà sur la montagne et ne peut pas être déplacé davantage vers l'est pour les raisons suivantes :

- La pente de la montagne est escarpée. Déplacer le tracé vers l'est nous obligerait à faire des coupes de roc encore plus importantes. De plus, on conserve les terrains nécessaires pour la construction d'une future voie de desserte à l'est de la route à quatre voies séparées. Plus le tracé est déplacé vers la montagne, plus la voie de desserte sera difficile et coûteuse à construire.
- Au sud et au nord du secteur mentionné par le citoyen, on retrouve deux points critiques dans le tracé, c'est-à-dire des endroits où il y a très peu de possibilités de modification sans pénaliser d'autres résidents. La marge de manœuvre pour modifier le tracé dans le secteur du kilomètre 68 est donc à peu près inexistante.
 - L'échangeur Saint-Edmond (km 66) est situé au bas de la pente du chemin Saint-Edmond et de la rue Whalen. Il est difficile de déplacer l'échangeur puisqu'on retrouve la rivière des Hurons juste à l'ouest et une montagne à l'est, deux contraintes importantes. Plus on déplacerait l'échangeur vers la montagne, plus la connexion des bretelles de l'échangeur avec le réseau local serait difficile et non sécuritaire.
 - La route à quatre voies séparées croisera le boulevard Talbot actuel à la hauteur du kilomètre 69,5. À cet endroit, plusieurs contraintes physiques telles que la présence de pylônes, la rivière Noire et une montagne nous forçant déjà à faire une importante coupe de roc, font en sorte qu'il n'est pas possible de déplacer le tracé à cet endroit. Un déplacement vers la gauche ou vers la droite serait plus coûteux et rendrait la réalisation du projet plus complexe au niveau technique. De plus, les impacts sur l'environnement seraient aussi plus importants, puisque nous devrions alors remblayer une section de la rivière Noire et déboiser une plus grande superficie de forêt à cause des déblais/remblais plus importants.

Pour tout renseignement supplémentaire, n'hésitez pas à contacter monsieur Claude Sirois à la Direction de la Capitale-Nationale, au 380-2003, poste 2250.

Veillez agréer, Madame, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le chef du Service des inventaires et du plan,



CLAUDE STEVENS, ing.

CS/CS/dg

c.c. : M. Luc Bergeron, ing., directeur, Direction de la Capitale-Nationale
M. Denis Vaillancourt, ing., Service des inventaires et du plan